



Conférence de presse annuelle : Les semences et plants au cœur des transitions

A l'occasion de sa conférence de presse annuelle, qui s'est tenue à Paris le 9 décembre, l'Interprofession des semences et plants a réaffirmé le rôle essentiel de la filière et la mobilisation de ses acteurs face aux défis actuels et futurs.

Signature d'un COP entre l'Etat et SEMAE

La synergie entre la mission de service public et les autres missions de l'Interprofession doit toujours coexister avec un principe fort d'indépendance et d'impartialité des missions de service public. C'est dans ce cadre que François Desprez, président de SEMAE, Anne-Laure Fondeur, directrice de la qualité et du contrôle officiel de SEMAE et Bruno Ferreira, directeur général de la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) ont signé, en ouverture de la conférence de presse de l'Interprofession, un Contrat d'Objectifs et de Performance.

Ce COP pérennise les missions de service public confiées à SEMAE, garantit la bonne réalisation des contrôles en toute impartialité et indépendance et assure également l'adaptation du système de contrôle de toutes les semences pour toutes les agricultures. Comme le souligne le président de SEMAE : *« la signature de ce COP est un marqueur fort de notre volonté de transparence et d'impartialité. Nous nous engageons à remplir les missions de service public au regard d'objectifs, de moyens et d'indicateurs de performance établis avec l'Etat de façon lisible et transparente ».*

Une mission essentielle

Aujourd'hui, l'Interprofession, à travers sa mission et ses engagements, joue un rôle essentiel dans la réponse aux attentes majeures vis-à-vis de la filière.

Le déploiement des différents axes d'un projet stratégique ambitieux « Horizon 2021 » est porté par une dynamique collective autour des valeurs clés de SEMAE : ouverture, transversalité, transparence, innovation et responsabilité.

L'Interprofession a ainsi élargi la représentation des utilisateurs, au sein du Conseil d'administration, aux syndicats dits minoritaires et permis aux acteurs et opérateurs dans toutes leur diversité de rejoindre SEMAE au sein d'une nouvelle section nommée « Diversité des semences ».

Par ailleurs, dans l'objectif d'une plus grande transversalité, dès l'automne 2021, 4 nouvelles commissions transversales ont été créées, en complément de celle déjà existante dédiée à l'Agriculture Biologique : Réglementation, Innovation, Etudes et Prospectives et Communication.

Ces commissions vont jouer un rôle central pour aborder les sujets communs aux familles professionnelles, permettre de mutualiser réflexions et ressources et garantir un impact plus fort des actions et des messages.

Une filière qui investit dans la recherche

François Desprez a rappelé l'ambition de « *maintenir une empreinte forte de l'industrie semencière sur le territoire nationale laquelle passe notamment par des démarches d'innovation dont les familles professionnelles de la filière se sont d'ores et déjà emparées pour répondre aux enjeux agricoles et agroalimentaires ainsi qu'aux défis environnementaux, climatiques, mais également économiques* ».

Au regard des enjeux et des défis auxquels est confrontée la société, l'Interprofession affirme que tous les outils d'amélioration des plantes doivent pouvoir être mobilisés. Les dépenses de Recherche & Développement des entreprises de sélection reflètent cette volonté et représentent près de 12 % du chiffre d'affaires de la filière.

Enfin, dans le cadre de son accompagnement des filières en transition agroécologique, SEMAE déploie des programmes de R&D ciblés, tels que le Fonds de Soutien à l'obtention végétale (FSOV) et soutient la mise en place des fiches CEPP.

Une filière d'excellence

La filière semences et plants représente un secteur d'avenir en termes économiques et permet à la France d'être le 1^{er} producteur européen (402 760 hectares) et le 1^{er} exportateur mondial de semences agricoles (1,9 Milliard € en 2021).

La dynamique de la filière se maintient avec une augmentation de 11 % en 5 ans de son chiffre d'affaires.

Face aux évolutions structurelles en cours, les attentes sont très fortes vis-à-vis de la filière des semences et plants et l'Interprofession entend porter une voix forte aussi bien au niveau national qu'europpéen et rappeler la nécessité de disposer d'un cadre réglementaire qui permette à l'ensemble de ses acteurs de travailler sereinement.

La filière souhaite également participer aux principaux programmes nationaux et européens qu'il s'agisse de France 2030 pour « une alimentation saine, durable et traçable grâce à des semences de qualité » ou encore du 4^{ème} Programme d'Investissements d'Avenir centré sur le numérique, la robotique, la génétique.

Des engagements concrets

« A travers le déploiement de son projet stratégique, SEMAE poursuit les engagements pris dans le cadre du plan de filière en décembre 2017 et apporte des solutions concrètes aux grands enjeux sociétaux, environnementaux et économiques » souligne Pierre Pagès, Vice-Président de SEMAE.

Ainsi, afin de mieux répondre aux attentes des citoyens, des consommateurs et des clients, l'Interprofession a noué un partenariat avec l'association Euro-Toques qui œuvre pour la sauvegarde et la promotion des produits alimentaires de qualité et d'origine au sein de son réseau européen de chefs cuisiniers et auprès de la Commission européenne à Bruxelles. C'est dans ce cadre qu'a été signé un Manifeste intitulé : « Pour une alimentation saine et une agriculture durable » qui traduit un engagement en faveur de la préservation de la diversité et de l'amélioration variétale des espèces végétales, de la sélection et de la valorisation des produits issus du monde végétal aux goûts et aux saveurs authentiques.

Cette démarche souligne également la volonté conjointe des partenaires de contribuer à une alimentation saine reposant sur la traçabilité, une agriculture durable, et à leur promotion sur les tables françaises et européennes.

La filière agit également en matière de biodiversité en contribuant à la protéger, l'enrichir et la diffuser. Concernant le territoire national, les sélectionneurs privés et publics, mais aussi des associations conservent des ressources génétiques qui, à travers 37 réseaux, permettent le maintien de plus de 36 000 variétés.

Pour accroître les moyens de conservation et de caractérisation des ressources génétiques, un Fonds de dotation pour la préservation de la biodiversité cultivée a été créé auquel SEMAE, unique donateur, a attribué, à ce jour, 525 000 € qui permettront de financer divers projets.

L'Interprofession apporte également son soutien au Fonds de soutien à la maintenance des variétés du domaine public relevant de la section Potagères et Florales, ainsi que, depuis 4 ans, au Fonds de partage des avantages du Traité International sur les Ressources Phytogénétiques pour l'Agriculture et l'Alimentation (TIRPAA) dont l'Interprofession est le 1^{er} contributeur privé avec 700 000 €.

4^{ème} et dernier engagement principal du plan de filière, confirmé à travers le projet stratégique de SEMAE, la mise en œuvre d'une chaire d'entreprise avec l'école d'ingénieurs Agrocampus Ouest intitulée « Semences pour demain » qui a pour objectif de réaliser des actions ciblées au service des activités de formation et de recherche, en France et à l'international, et au bénéfice des étudiants, des professionnels de la filières semences et plants et, in fine, des citoyens. Ces actions sont en lien avec les enjeux de diversité, d'amélioration des plantes et de qualité des semences au sein des systèmes agroécologiques et viennent compléter l'offre existante d'Agrocampus Ouest en y apportant une dimension professionnelle supplémentaire.

François Desprez conclut cette conférence en soulignant que le projet stratégique « Horizon 2024 » s'inscrit dans une démarche volontaire de responsabilité sociétale d'organisation et de filière et s'appuie sur une transformation profonde de l'Interprofession à la hauteur de ses ambitions.

Contact :

Rosine DEPOIX

Chargée de relations presse

01 42 33 88 29 - rosine.depoix@semae.fr

A propos de SEMAE

SEMAE, l'Interprofession des Semences et plants, représente l'ensemble des acteurs de la filière, soit 48 fédérations et associations professionnelles, 74 entreprises de sélection, 17 900 agriculteurs multiplicateurs, 240 entreprises de production, 69 entreprises de sélection, génère 11 000 emplois directs et son budget est de l'ordre de 44 M€. Elle assure également une mission de service public de la qualité et du contrôle officiel, qui, par ailleurs, effectue des contrôles sanitaires et délivre des passeports privés phytosanitaires. Elle accompagne les acteurs de la filière afin de leur permettre de répondre aux enjeux alimentaires, climatiques, économiques et sociétaux.

L'Interprofession, filière d'excellence, est le 1^{er} producteur européen (402 760 ha), le 1^{er} exportateur mondial (1,9 M€) et son chiffre d'affaires s'élève à 3,5 M€